

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 4 FÉVRIER 2019

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2019;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de Mme Marilyne Legault concernant l'immeuble situé au 1041, avenue Bouchard afin de permettre la localisation d'un salon de toilettage à l'intérieur du garage détaché;
 - 5.2 Dérogation mineure de M. Lucien Turgeon et Mme Carmen Turgeon Laforte concernant l'immeuble situé au 382, 4^e Rue Ouest afin de régulariser la situation de l'escalier en cour avant;
 - 5.3 Dérogation mineure de M. David Goulet concernant l'immeuble situé au 741, rue des Tilleuls afin de régulariser l'implantation de la résidence unifamiliale isolée sur la propriété;
 - 5.4 Dérogation mineure de 9102-2707 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 261, rue du Moulin afin de régulariser l'implantation du garage détaché sur la propriété;
 - 5.5 Nomination d'un nouveau membre au sein du comité consultatif d'urbanisme;
 - 5.6 Autorisation de signer une promesse de vente et d'achat pour le lot 3 118 515, cadastre du Québec, avec 9152-6046 Québec inc. (Polyclinique Les Sources inc.);
 - 5.7 Entente relative à des travaux municipaux pour le prolongement de la rue du Centenaire entre la Ville d'Amos et C2V3 inc.;
 - 5.8 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'un balai d'aéroport modèle neuf 2018;
 - 5.9 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 10 602 000 \$ qui sera réalisé le 26 février 2019;
 - 5.10 Octroi du contrat d'acquisition d'espaces publicitaires dans les journaux;
 - 5.11 Autorisation de signer une entente spécifique avec le Centre des marais et ses habitants (Refuge Pageau);
 - 5.12 Autorisation d'assister au congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités;
 - 5.13 Appui à une demande d'aide financière de vélo MRC Abitibi dans le cadre des « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie » de la MRC d'Abitibi;

- 5.14 Mandat à NADEAU-Gestion de projet pour des services professionnels relatifs à la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux des routes de La Ferme et 395 Nord;
- 5.15 Appui à une demande d'aide financière du Centre des marais et ses habitants inc. (Refuge Pageau) dans le cadre des « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie » de la MRC d'Abitibi;
- 5.16 Autorisation d'accorder un contrat de services professionnels en assurance collective pour le regroupement d'achat interrégional en assurance collective;
- 5.17 Autorisation au Club de motoneige d'Amos inc. de circuler sur une portion du chemin St-Viateur sous la juridiction de la Ville d'Amos;
- 5.18 Registre des armes à feu;
- 5.19 Nomination d'une adjointe exécutive à la direction générale;
- 5.20 Nomination d'un directeur général adjoint;
6. Procédures :
 - 6.1 Adoption du règlement n° VA-1047 concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre sur les voies actives de la ville d'Amos;
7. Dons et subventions :
 - 7.1 Contribution financière accordée au Club de ski de fond d'Amos;
8. Informations publiques;
 - 8.1 ;
9. 2^e période réservée à l'assistance;
10. Levée de la séance.